



REPUBLIQUE FRANCAISE
Département des Pyrénées Orientales
COMMUNAUTE DE COMMUNES
ALBERES COTE VERMEILLE ILLIBERIS

N° DC2023-0171

D É C I S I O N

**Portant acte modificatif N°1 du marché N°2023T09CPA09 relatif à la création d'un pavillon d'accueil au Centre Régional de la sommellerie de BANYULS SUR MER
LOT 9: SERRURERIE**

CC ACVI / FSM

Le Président de la Communauté de Communes Albères Côte Vermeille Illibérus,

Vu le Code Général des collectivités territoriales et notamment son article L 5211.10 du CGCT,

Vu la délibération n°DL2020-0202 du Conseil Communautaire en date du 31/07/2020 portant délégation d'attributions de l'organe délibérant au Président pour la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés à procédure adaptée (MAPA) et accords cadre ainsi que toutes décisions concernant leurs avenants lorsque les crédits sont inscrits au budget,

Vu le Code de la Commande Publique entré en vigueur au 01^{er} avril 2019,

Vu le dossier de consultation des entreprises portant sur le marché de création d'un pavillon d'accueil au Centre Régional de la sommellerie de BANYULS SUR MER et notamment son lot 9 SERRURERIE,

Vu la décision du Président DC2023-0063 en date du 28 mars 2023 autorisant l'attribution du présent contrat à la société **SAS FSM sise 8 Rue Marcel Paul – ZAE – 66470 SAINTE MARIE LA MER** (SIRET n° 789 728 185 00016),

Vu le projet de l'acte modificatif N° 1,

Considérant la nécessité d'adapter le projet en liaison avec le projet scénographique global,

Considérant que cet acte modificatif N° 1 a une incidence financière sur le montant notifié du marché,

Considérant que cet acte modificatif N° 1 ne modifie en rien les éléments essentiels du contrat tel que définis dans les pièces contractuelles,

Accusé de réception en préfecture
066-200043602-20231128-DC2023-0171-CC
Date de télétransmission : 29/11/2023
Date de réception préfecture : 29/11/2023

DECIDE

ARTICLE 1 : D'APPROUVER le projet d'acte modificatif N° 1 de réalisation de travaux supplémentaires sur le lot 09 SERRURERIE, N° 2023T09CPA09, par la **SAS FSM sise 8 Rue Marcel Paul – ZAE – 66470 SAINTE MARIE LA MER** (SIRET n° **789 728 185 00016**), et ce pour un montant de l'ordre de 1 600.00-HT (mille six cent euros hors taxe- TVA en vigueur en sus), soit un écart global de +7.23 % introduit par cet acte modificatif N° 1,

ARTICLE 2 : D'AUTORISER la signature du projet d'acte modificatif N° 1,

ARTICLE 3 : DIT que la dépense résultant de cette opération sera imputée sur les crédits inscrits à cet effet de l'exercice en cours,

ARTICLE 4 : DE PRECISER qu'il sera rendu compte lors de la prochaine réunion du Conseil Communautaire de la présente décision.

Fait à Argelès-sur-Mer, le 28/11/2023

**Pour extrait certifié conforme et exécutoire, du
fait de sa publication et sa transmission en
Préfecture
Le président**

Antoine PARRA

Pour le Président par délégation
Le Directeur Général des Services
Henri ESTEVE



Le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de deux mois à compter de la date à laquelle il est devenu exécutoire.



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS

EXE10

AVENANT N° 1¹

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public.

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CÔTE VERMEILLE ILLIBERIS
3 impasse Charlemagne
BP 90103
66700 ARGELES SUR MER
Tél : 04 68 81 63 77

B - Identification du titulaire du marché public

Entreprise SAS FSM
ZAE – 8 rue Marcel Paul
66470 SAINTE MARIE LA MER
Tél : 04 68 80 07 29 - @ : compta@fsm66.fr
SIRET : 789 728 185 00016

C - Objet du marché public

Objet du marché public:

CRÉATION D'UN PAVILLON D'ACCUEIL AU CENTRE RÉGIONAL DE LA SOMMELLERIE
à BANYULS SUR MER

Date de la notification du marché public : 20 janvier 2023

Durée d'exécution du marché public : 8 mois

Montant initial du marché public :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 22 120,50
- Montant TTC : 26 544,60

D - Objet de l'avenant

Modifications introduites par le présent avenant :

- Devis n°DE00000868 d'un montant de 1 600,00 € HT

Le maître d'ouvrage souhaite prévoir la possibilité de climatiser la salle d'immersion 2, future salle d'exposition.

Le lieu d'implantation du groupe climatisation sera sous l'escalier permettant l'accès au belvédère. De ce fait, il est nécessaire de prévoir une façade ventilée dans l'ouvrage prévu par l'entreprise FSM.

¹ Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie

Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :
(Cocher la case correspondante.)

☐ Non

☒ Oui

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 1 600,00
- Montant TTC : 1 920,00
- % d'écart introduit par l'avenant : 7,23%

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 23 720,50
- Montant TTC : 28 464,60

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
David RUMAN, gérant	Sainte Marie la mer, le 24/11/2023	 FERRONNERIE SERRURERIE METALLERIE ZAE - 8 rue Marcel PAUL - 85470 Ste Marie la mer tél 04.68.80.07.29 - Port 06.22.16.24.97 email david.ruman@ism6.fr / compt@ism6.fr Siret 789 728 185 00016

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : Acquiescer, le 28/11/23

Signature

(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

Pour le Président par délégation
Le Directeur Général des
Henri ESTEVE



G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

a En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

Stéphane Launier, le 16/01/2024

Signature du titulaire,



a En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

a En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

Date de mise à jour : 25/02/2011.

S.A.S F.S.M

8 rue Marcel Paul

ZAE

66470 Sainte Marie la Mer

Tél : 04.68.80.07.29

Site web : FACEBOOK : David Ruman FSM

Email : compta@fsm66.fr**Fermetures Sainte Marinoise****Adresse Livraison/Chantier**

Création d'un pavillon d'accueil

au Centre régional de la Sommellerie

66650 BANYULS SUR MER

Communauté de Communes Albères Côte

Vermeille Illibérès

3 impasse de Charlemagne

BP 90103

66700 ARGELES-SUR-MER

Devis		Numéro
		DE00000868
Date : 07/09/2023		
Code client	Date de validité	
CL00471	07/10/2023	

Description	Qté	Unité	P.U. HT	Montant HT
PLUS-VALUE AU MARCHÉ				
Plus-value pour modifications du garde-corps d'escalier extérieur et création d'un local technique pour l'unité extérieure de climatisation	1,00		1 600,00	1 600,00
Fabrication d'une grille ouvrante avec une partie fixe triangulaire - dimensions approximatives 2910x2200mm de hauteur Δ				
Grille constituée de tube et fer plat avec remplissage en tôle perforée C8U10				
Porte de service intégrée - fermeture par serrure batteuse à clés triangle				
Finition thermolaquée couleur RAL à définir				
Ensemble suivant les plans de l'Architecte - Des plans d'exécution seront présentés pour validation avant mise en fabrication				

Devis gratuit. Les prix TTC sont établis sur la base des taux de TVA en vigueur à la date de remise de l'offre. Toute variation de ces taux sera répercutée sur les prix.

Assurance décennale obligatoire réf 1247000/001 439230/32 souscrite auprès de la compagnie d'assurance SMABTP, située "Les échelles de la ville" 2 place Paul Bec - CS 49058 - 34965 Montpellier Cedex 2 valable en France métropolitaine.

Taux	Base HT	Montant TVA
20,00	1 600,00	320,00

Total HT	1 600,00
Total TVA	320,00
Total TTC	1 920,00
Net à payer	1 920,00 €